

### ÉDITO



Voilà près de deux ans que la Covid-19 s'est invitée dans notre quotidien, impactant nos repères, nos habitudes et interrogeant nombre de nos actions.

Dans ce contexte particulier, la Communauté de Communes du Saulnois reste mobilisée aux côtés de ses 128 communes et de leurs forces vives, en tentant de répondre à l'urgence, tout en accompagnant les transformations nécessaires imposées par les évolutions sociétales numériques, environnementales, économiques et sociales. C'est ce que vous propose de découvrir ce nouveau numéro de Saulnois Mag, qui inaugure également un nouveau format qui, nous l'espérons, répondra à vos attentes.

L'année 2022 devra nous permettre en particulier de consolider notre marque et notre destination de territoire Saulnois, d'enrichir nos outils de mutualisation au service de nos communes, de tracer les premières orientations d'un schéma de mobilité et d'apporter de nouvelles réponses aux enjeux de l'économie circulaire et de la transition écologique.

Vaste programme qui nécessitera énergie, patience et détermination, et l'espoir d'un contexte sanitaire enfin plus favorable et plus serein.

C'est avec l'assurance de notre engagement indéfectible pour le Saulnois, qu'au nom de mes collègues, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2022.

**Jérôme End**

Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois  
Maire de Vic-sur-Seille  
Conseiller Régional du Grand Est



Directeur de la publication : Jérôme END  
Délégué à la communication : Thierry SUPERNAT  
Comité de Rédaction : Cécile CHAPUT, Jérôme END  
et Thierry SUPERNAT  
Conception éditoriale et graphique : Ebra Médias  
Lorraine Franche-Comté  
Crédits photos : CCS - Flypixel  
Dépôt légal : à parution  
Tirage : 15 000 exemplaires.

## POUR MES ACHATS, J'ACHÈTE SAULNOIS

Pour mes achats, j'achète **Saulnois**

[www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr)

+ E-boutiques + Click & collect

+ Livraison par mon facteur

ma ville mon shopping  
Mon Territoire, Saulnois



### Ma Ville Mon Shopping, Mon territoire Saulnois Une nouvelle expérience du commerce local accessible 24h/24h

Depuis décembre 2021, il est désormais possible de faire ses courses auprès des commerçants, artisans et producteurs du Saulnois en quelques clics, sur le site web :

[www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois](http://www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois)

Cette nouvelle solution de e-commerce a été lancée par la Communauté de Communes du Saulnois, avec le concours de Unions Commerçantes de son territoire, pour permettre à l'ensemble de nos commerces de se digitaliser et de développer leur activité en ligne.

### + de 70 boutiques en ligne !

Pour un commerce local, responsable, humain

Acheter sur [www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois](http://www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois), c'est favoriser l'activité économique du territoire et participer au maintien des commerces et de ses emplois.

C'est aussi choisir de consommer autrement en privilégiant les circuits-courts et les boutiques près de chez soi.

Enfin, c'est conserver le lien social et la relation de proximité avec son commerçant avec qui on peut échanger en ligne ou lors du retrait de ses achats.

### Livraison à domicile ou retrait en magasin

Lorsque vous commandez sur [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr), vous pouvez choisir le mode de livraison qui vous convient : livraison verte de proximité, livraison à domicile, click & collect ou réservation.

La livraison verte de proximité est assurée par la Poste pour toutes les 128 communes membres de la Communauté de Communes du Saulnois. Le facteur vient chercher le produit à livrer dans la boutique du commerçant et le livre au domicile du client.

### Paiement simple et sécurisé

Le site e-commerce s'appuie sur une solution de paiement entièrement sécurisée qui garantit aux acheteurs la sécurité des transactions par carte bancaire et la confidentialité de leurs données personnelles.

### Mavillemonshopping.fr, qu'est-ce que c'est ?

Mavillemonshopping.fr permet aux collectivités d'accompagner la visibilité numérique et la digitalisation des commerçants, artisans et producteurs locaux en mettant à leur disposition un site marchand sur lequel ils peuvent ouvrir gratuitement leur boutique en ligne et proposer leurs produits à la vente. C'est aussi l'occasion pour les professionnels de proposer de nouveaux services à leurs clients (bons cadeaux en ligne, réservation de services...) et d'étendre leur zone de chalandise.

ma ville mon shopping  
Mon Territoire, Saulnois

BON DE RÉDUCTION

5 € sur vos achats sur

[www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois](http://www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois)

CODE : CESHIVER



\*Bon de réduction valable du 24/01/22 au 24/04/22, sur les premières 600 commandes, sur le site :

[www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois](http://www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois)

(Offre non cumulable avec d'autres réductions en cours, uniquement sur les boutiques proposant le paiement en ligne, limitée à une offre par foyer)





# AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



## L'avenir du Saulnois passe par son agriculture

Terre agricole par excellence, le Saulnois compte près de 350 exploitations agricoles sur son territoire avec des productions diverses : céréales, élevages laitiers, bovins et ovins, volailles, viticulture, apiculture, maraîchage, entre autres productions. L'industrie agro-alimentaire y occupe également une place dominante.

Conservier et conforter cette activité économique majeure de notre territoire constitue un défi essentiel pour la Communauté de Communes du Saulnois.

En effet, le maintien de l'élevage est incontournable pour conserver la qualité de nos entités environnementales et paysagères si variées. Le développement des filières courtes est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire et assurer le dynamisme de notre secteur rural. Enfin, le travail de partenariat entre le monde agricole et les acteurs publics doit permettre de préserver notre ressource en eau et de s'engager vers agriculture durable.

La CCS est donc engagée dans plusieurs domaines pour répondre à ces objectifs.



## Le Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT) du Pays de Sarrebourg et du Saulnois pour construire une alimentation durable

Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). La Communauté de Communes du Saulnois s'est engagée dans ce programme, aux côtés du PETR du Pays de Sarrebourg, puisque des complémentarités intéressantes ont été identifiées avec ce territoire voisin.

Après avoir réalisé les diagnostics nécessaires et des ateliers participatifs, un programme d'actions a été élaboré et porte sur 4 actions principales :

1. La structuration de l'offre et de la demande pour la restauration collective
2. La structuration d'une filière de valorisation locale du lait
3. La mise en place d'un outil collectif de transformation pour la structuration de la filière piscicole locale
4. La dynamisation de la vente de produits locaux sur le territoire

## Un fonds de soutien agricole destiné au maintien de l'élevage

Depuis 2021, la Communauté de Communes du Saulnois a décidé d'apporter son concours financier à l'équipement des fermes favorisant le développement d'une agriculture durable.

La 1ère orientation retenue a été celle du maintien de l'élevage. 17 exploitations ont bénéficié de cet accompagnement qui leur a permis de financer en partie du matériel destiné à leur activité d'élevage (semences fourragères, robot repousse fourrage, matériels de contention, robot racleur, robot de traite...).

## La CCS s'engage dans la coopérative sud-mosellane MOS-Laine

Le conseil communautaire a validé la participation de la Communauté de Communes du Saulnois au capital de la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) MOS-Laine à hauteur de 50 000,00€, équivalent à la contribution de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) qui possède sensiblement le même nombre d'éleveurs ovins que le territoire du Saulnois (92 pour la CCSMS et 88 pour la CCS dont 4 de laine Mérinos).

La SCIC MOS-laine a été constituée par un groupement d'éleveurs ovins originaires du Saulnois et du pays de Sarrebourg représentant ensemble 80% du cheptel mosellan, pour créer une unité de transformation de la laine de moutons produite localement. « Le projet doit permettre d'obtenir une rémunération digne pour les éleveurs (2,5 € le kg) et que toutes les laines soient valorisées »

La transformation de la laine sera destinée à la productions de deux produits niches qui ne peuvent être produits qu'à partir de laine de mouton, à savoir la production de feutre pour des solutions d'isolation y compris phonique et celle d'accessoires de mode et des vêtements.

Ce projet innovant s'inscrit pleinement dans au moins trois des compétences de la CCS :

- L'agriculture et le soutien à la profession agricole en proposant aux éleveurs ovins d'une part une source de revenus supplémentaire liée à la vente de la laine et d'autre part un moyen de favoriser l'installation ou la reprise d'exploitation dans un contexte de déclin de l'élevage ovin ;
- La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique en maintenant les espaces prairiaux favorables à la préservation de la biodiversité et au stockage du carbone, en réduisant la consommation d'énergie fossile et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de la laine, en permettant le développement de l'usage du feutre comme matériau d'isolation extrêmement performant ;
- L'économie locale par la création d'une unité locale de transformation sur le site de l'ancienne usine Bata à Moussey, créatrice de valeur ajoutée, d'emplois non délocalisables et contribuant à donner au territoire une image innovante et en phase avec les nouvelles attentes des consommateurs, en termes de traçabilité des produits notamment.



## De nouvelles entreprises s'installent sur les zones d'activités communautaires

L'année 2021 a été propice aux acquisitions de terrains ou de bâtiments par des entreprises sur nos zones.

- À Delme, c'est l'entreprise d'affûtage Colsenet qui est désormais installée dans un bâtiment qu'elle a acheté à la CCS.
- À Dieuze, sur la zone de la Sablonnière, les entreprises BIOGAM et Eurovia Jean Lefèvre construisent leurs nouveaux locaux professionnels.
- À Morville-lès-Vic, les sociétés Hexagrain (Négoce agricole), Tock Conceptor (Aménagement de plan de travail en résine) et Blaisin (Travaux Publics) viennent d'acheter des terrains et s'implanteront au cours du 2nd semestre 2022.
- La zone de Morville-lès-Vic ne compte quasiment plus de terrains disponibles et la viabilisation de 5 parcelles supplémentaires est envisagée en 2022 pour permettre l'installation de nouveaux porteurs de projets.

## Le PTRTE, un projet de territoire associant l'État, la Région Grand Est, l'intercommunalité et ses communes

Démarche conjointe de l'État et de la Région Grand Est, le Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE) s'appuie sur une approche diagnostique «en nouveau regard» des territoires et définit les orientations stratégiques de l'EPCI et des communes membres.

Le PTRTE du Saulnois s'articulera autour de trois grands thèmes :

L'attractivité territoriale se déclinant en 4 grands domaines très imbriqués : le développement économique, les spécificités agricoles du Saulnois, l'attractivité résidentielle et enfin l'économie touristique.

L'innovation et l'exemplarité territoriale sur le plan de la transition écologique rassemblant l'économie circulaire, les énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et des milieux aquatiques.

La lutte contre le réchauffement climatique et les mobilités durables.

L'inter-territorialité pour mener à bien des projets qui dépassent les limites d'une seule intercommunalité et l'infra-territorialité pour renforcer les coopérations dans la sphère intercommunale.

Les opérations à venir des communes et de l'intercommunalité sont déclinées en «fiches projet» qui constituent la feuille de route de ce pacte territorial.



Le PTRTE a été signé le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, Catherine Belhiti, représentant le Président de la Région Grand Est et Jérôme End, Président de la Communauté de Communes du Saulnois.







## TOURISME, CULTURE, MÉMOIRE ET PATRIMOINE

### Préserver un patrimoine naturel, historique et culturel exceptionnel

Composé de 138 communes pour 1 400 km<sup>2</sup>, le territoire de la Réserve de Biosphère est une véritable mosaïque de paysages, d'écosystèmes et de patrimoines qui nécessitent une protection

Au delà de cette reconnaissance, la Réserve de Biosphère se fixe plusieurs objectifs pour les années à venir : la conservation des écosystèmes, le développement économique et social respectant la nature et la culture locale, la recherche scientifique et l'éducation au public.

Les ambitions portent, notamment, sur le développement de notre offre touristique nature en adéquation avec un usage durable des ressources, le soutien à l'éducation à l'environnement, l'accompagnement des agriculteurs dans leurs pratiques durables pour favoriser la biodiversité et les circuits courts.

### Le Saulnois fait désormais partie de la 15<sup>e</sup> Réserve de biosphère de France !

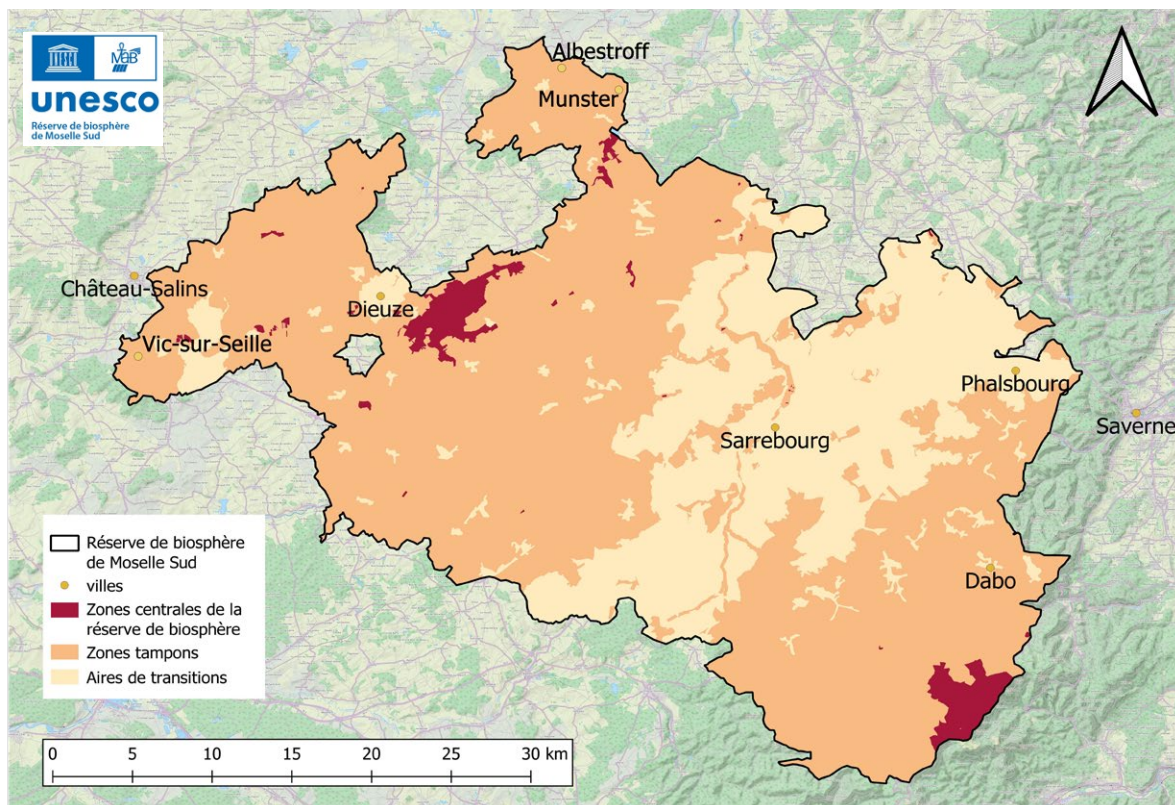
Depuis le 15 septembre 2021, la Réserve de biosphère de Moselle Sud, dont le périmètre s'étend sur une partie du Saulnois, a été officiellement reconnue par l'Unesco.

Le projet est porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, les communautés de communes de Sarrebourg, du Saulnois et de Phalsbourg.

Cette reconnaissance nous ouvre des opportunités de développement durable qui sont autant d'occasions de préserver notre patrimoine naturel et de nourrir de nouvelles ambitions pour l'avenir de la Moselle Sud !



La signature du protocole d'engagement sur le parvis de la chapelle Saint-Léon au Rocher de Dabo



Le périmètre de la Réserve de Biosphère Moselle Sud

### Les brèves



### L'agenda culturel et des loisirs 2022 du Saulnois est en préparation

La vie sportive, culturelle et associative contribue au dynamisme et au rayonnement de notre territoire.

Pour informer ses habitants, la Communauté de Communes du Saulnois envisage de réaliser un hors série spécial manifestations du Saulnois, disponible en juin 2022.

Vous êtes une association, une commune, un organisateur de manifestations ?

Vous souhaitez mettre en avant votre événement qui aura lieu courant 2022 ?

**Envoyez vos infos à :**  
**tourisme@cc-saulnois.fr**  
**ou contacter le 03 87 05 11 11.**

Vous retrouverez également dans ce support les dates des animations festives et culturelles proposées par la CCS : séances de cinéma en plein, ateliers cirques et arts visuels...



### Concours-photos «Le Saulnois en images» 2021 : le palmarès

Organisé depuis une dizaine d'années, ce concours permet de mettre en lumière les plus beaux clichés de notre territoire et d'encourager les photographes amateurs.

#### Artisans et Commerçants du Saulnois

ADULTES

2<sup>e</sup> prix : PIQUARD Martine – Chevière

1<sup>er</sup> prix : STEIN Frédéric – Distillation

PÉRISCOLAIRES

2<sup>e</sup> prix : Périscolaire de Dieuze – Equilibre

1<sup>er</sup> prix : Périscolaire de Dieuze – Artisanat salin

#### Nature et Agriculture du Saulnois

ADULTES

2<sup>e</sup> prix : SCHULZ Océane – Rotonde

1<sup>er</sup> prix : STEIN Frédéric – Labour

ENFANTS

2<sup>e</sup> prix : BLAISIN Valentine – Colonisation d'une prairie

1<sup>er</sup> prix : PANZA Noé – Papillon cabossé

PÉRISCOLAIRES

2<sup>e</sup> prix : Périscolaire de Château-Salins - Tournesol

1<sup>er</sup> prix : Périscolaire de Château-Salins - Tournesol



Les lauréats du concours-photos 2021 à l'occasion de la cérémonie de remise des prix à Gelucourt

#### Sentiers de randonnée du Saulnois

ADULTES

• 2<sup>e</sup> prix : PIQUARD Martine - Table d'orientation

• 1<sup>er</sup> prix : GROSJEAN Mathieu - Vers la Seille en hiver

ENFANTS

• 2<sup>e</sup> prix : PANZA Noé - Roseaux dans l'ombre

• 1<sup>er</sup> prix : PANZA Noé - Petit paysage

PÉRISCOLAIRES

• 2<sup>e</sup> prix : Périscolaire de Château-Salins - Pont de la petite Seille

• 1<sup>er</sup> prix : Périscolaire de Dieuze - Fil des chemins

**Pour découvrir les photos lauréates :**

**[https://www.cc-saulnois.fr/2/base\\_doc/upload/actus/palmares\\_site\\_reduit.pdf](https://www.cc-saulnois.fr/2/base_doc/upload/actus/palmares_site_reduit.pdf)**





# AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

*La P'tite Vadrouille,  
Au revoir le RPAM, vive le RPE !*



**Relais Petite Enfance**  
de la Communauté de Communes du **Saulnois**

En vertu d'une ordonnance de mai 2021, les Relais Assistants Maternels deviennent des Relais Petite Enfance (RPE) : un changement de nom qui traduit une évolution des métiers de l'accueil des jeunes enfants et une meilleure prise en compte de la parentalité.

Dans ce cadre, des groupes d'analyse des pratiques seront mis en place pour les assistantes maternelles, afin de les accompagner dans leur métier au quotidien.

Le RPE, la P'tite Vadrouille, est un service gratuit et itinérant, à destination :

- Des parents et futurs parents
- Des assistantes maternelles
- De toute personne intéressée par les métiers de la Petite Enfance

Retrouvez le programme du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 sur notre site internet : [https://www.cc-saulnois.fr/2/base\\_doc/upload/rpam/planning\\_rpam.pdf](https://www.cc-saulnois.fr/2/base_doc/upload/rpam/planning_rpam.pdf)  
Photos animations et formations dernier 4<sup>ème</sup> trimestre 2021

**Contact : Christelle COLLET**  
Animatrice du RPE  
03 87 01 17 88  
06 26 74 03 71  
[rpe@cc-saulnois.fr](mailto:rpe@cc-saulnois.fr)



**Relais Petite Enfance**  
de la Communauté de Communes du **Saulnois**

**Un service gratuit et itinérant, à destination :**

- ➔ Des parents et futurs parents
- ➔ Des assistantes maternelles
- ➔ De toute personne intéressée par les métiers de la Petite Enfance

**CONTACT :**  
03 87 01 17 88  
06 26 74 03 71  
[rpe@cc-saulnois.fr](mailto:rpe@cc-saulnois.fr)  
f @rpe.laptitevadrouille  
[www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)

Communauté de communes du **Saulnois**

*Bon à savoir*



## Le réseau des Finances publiques se réorganise dans le Saulnois

La Direction départementale des Finances publiques de la Moselle a mené une réorganisation de ses services.

Ainsi, à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, les services des Finances publiques vous accueillent au **Centre des Finances publiques de Château-Salins le lundi, mardi et vendredi de 8h à 12h**, avec ou sans rendez-vous, sur toutes questions concernant l'administration des finances publiques.

Pour un accueil de meilleure qualité, il est conseillé de prendre rendez-vous en appelant le 03 87 55 88 09.

À Vic-sur-Seille, un **agent des finances publiques assure des permanences à l'espace France Service au moment de la réception des avis d'imposition et pendant la période de déclaration des revenus.**

Par ailleurs, pour faciliter les démarches des usagers et améliorer les services de proximité, **il est désormais possible de payer ses factures d'impôt, d'hôpital ou de services publics locaux (de redevances des ordures ménagères, cantine, périscolaire, eau, etc.) en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, auprès d'un débitant de tabac ou d'un commerce de proximité agréé.**

Dans le Saulnois, ce service est actuellement disponible auprès des commerces suivants :

- TABAC FISCH - 8, rue Dufays à CHATEAU-SALINS
- TABAC LESCURE - 26, rue Général Nassy à DELME
- TABAC LA BOUTIQUE - 12, avenue du Général de Gaulle à DIEUZE
- TABAC PRESSE GUERIN - 59, rue George Clémenceau à DIEUZE
- 8 à HUIT - 9, place de l'église à INSMING
- L'ECHEVOISE - 18, place Jeanne d'Arc à VIC-SUR-SEILLE

## La lutte contre les violences, l'affaire de tous

**Le 25 novembre dernier, le Saulnois s'est fortement mobilisé à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, instaurée par l'Organisation des Nations Unies (ONU).**

La violence contre les femmes et les filles n'est pas inéluctable et sa prévention est non seulement possible mais essentielle. C'est pourquoi, la Communauté de Communes du Saulnois s'engage pour cette cause et souhaite sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la lutte contre ces violences.

Dans le cadre de cet journée, des ateliers de self-défense et de danse ont été organisés par la CCS.

Des autocollants avec le numéro d'urgence 3919 ont été transmis aux bars et restaurants de notre territoire.

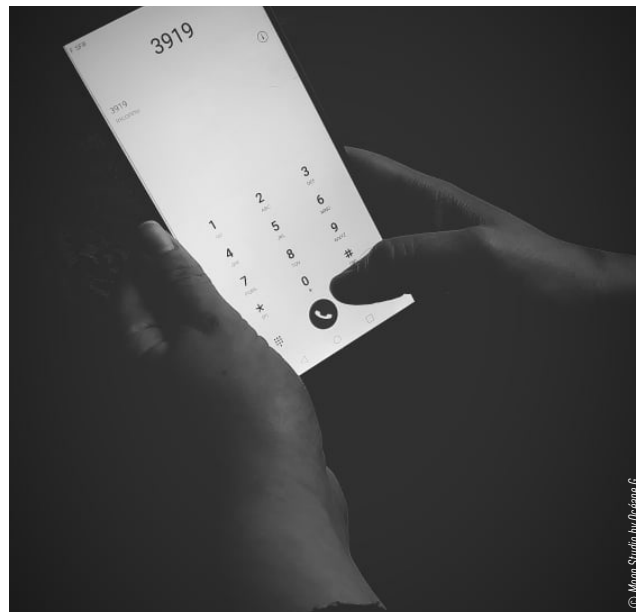
Les clubs sportifs volontaires se sont vu remettre un panneau avec le slogan « Tous unis contre les violences ». Ces panneaux sont désormais accrochés pour être visibles par les licenciés sportifs, les adhérents et le public.

Les écoles, multi-accueils, périscolaires, foyers ruraux et MJC sensibilisés par la CCS ont réalisé des dessins, vidéos, album photos pour marquer leur attachement à cette lutte.

Les boulangeries du Saulnois ont distribués des sachets à pain financés par la mairie de Dieuze et l'association FEM'S,

pour communiquer largement sur les numéros d'urgence et le violentomètre.

Les réalisations sont visibles sur la page Facebook de la CCS : <https://www.facebook.com/ccsaulnois>



## Broyeur à végétaux, un service étendu au plus grand nombre

À l'origine, l'utilisation du broyeur à végétaux, acquis grâce à des aides de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, était confiée à l'association Hélice Saulnoise qui en assurait l'exploitation auprès des communes membres de la Communauté de Communes du Saulnois.

Pour satisfaire les demandes et étendre ce service au plus grand nombre, les élus communautaires ont décidé de rétrocéder gratuitement cet équipement à l'association Hélice Saulnoise.

Cette proposition s'inscrit dans une logique de soutien à l'économie sociale et solidaire et de préservation de l'environnement.

Le broyeur pourra être ainsi utilisé pour les communes, les associations, les entreprises mais aussi les particuliers, via l'Hélice Saulnoise.

Le broyage des végétaux permet de réduire le volume des déchets végétaux de moitié. Ces derniers pourront être ensuite réutilisés au jardin sous forme de paillage ou de compost.

Une solution pour éviter des allers-retours en déchèterie, pour fertiliser son sol de façon naturelle et pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle de notre territoire.

Devis gratuit sur demande.



**Contact :**  
**Hélice Saulnoise**  
787 rue Emile Friant 57260 DIEUZE  
03 87 86 80 36  
[helice.saulnoise.asso@wanadoo.fr](mailto:helice.saulnoise.asso@wanadoo.fr)

# DOSSIER SPÉCIAL

## DÉCHETS MÉNAGERS



Vers une évolution des tarifs

La Communauté de Communes du Saulnois a mis en place la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères, en 2016, une des plus basses de Moselle.

Cette nouvelle façon de facturer le service, associée à un travail de communication et de sensibilisation aux gestes de tri et de prévention des déchets, a fait évoluer vos habitudes. Ces efforts ont permis de faire baisser les tonnages de déchets dans le Saulnois et de faire baisser les tarifs en 2018.

Aujourd'hui, compte-tenu de l'épuisement de nos excédents financiers antérieurs, de la hausse des coûts des marchés de traitement des ordures ménagères et parce que l'inflation attendue sur les principaux postes de dépense de fonctionnement du service sera très certainement de l'ordre de 5 à 10 % pour l'exercice 2022, la Communauté de Communes du Saulnois doit solliciter un besoin de financement supplémentaire du service, par rapport à 2021, d'environ 685 000€ en 2022 et faire évoluer la politique tarifaire de financement du service d'enlèvement et de

traitement des ordures ménagères.

Pour y arriver, le Conseil Communautaire a ainsi pris la décision de reventiler l'effort « prix » entre les différents usagers à partir des éléments principaux suivants :

- un retour à une redevance majorée comparable pour les particuliers à 2016, voire encore inférieure dans certains cas ;
- une part incitative qui prend de l'ampleur pour l'ensemble des assujettis en sorte de soutenir encore les bons comportements en termes de réduction de production et de tri des déchets ;
- une proportion plus importante des coûts pour les usagers professionnels « gros producteurs » et les administrations dans une logique de meilleure application du principe pollueur-payeur.

**La nouvelle grille tarifaire entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

### Que comprend votre redevance ?

La redevance ne couvre pas seulement les frais de collecte et de traitement des ordures ménagères en porte à porte mais également ceux de nombreux déchets collectés sur notre territoire, à savoir :

- La collecte en porte à porte et le traitement des sacs de tri dont les consignes sont étendues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, (papiers, emballages de cuisine et de salle de bain)
- La gestion des 4 déchèteries et le traitement des déchets qui y sont déposés (ferrailles, gravats, encombrants, déchets verts, bois, électroménager ...)
- La gestion et le traitement du verre des bulles à verre en apport volontaire

### LES TARIFS POUR LES PARTICULIERS

	Abonnement annuel*	Levée suppl.
<b>1 personne - Bac 80L</b>	80,80 €	2,40 €
<b>2 personnes - Bac 120L</b>	131,20 €	3,60 €
<b>3 personnes - Bac 180L</b>	196,80 €	5,40 €
<b>4 personnes - Bac 180L</b>	216,80 €	5,40 €
<b>5 personnes - Bac 240L</b>	282,40 €	7,20 €
<b>6 personnes - Bac 240L</b>	302,40 €	7,20 €

L'abonnement annuel comprend 12 levées. En cas, de sorties supplémentaires de votre bac, un coût de levées complémentaires est appliqué.

Exemple : pour une famille de 4 personnes qui sort son bac pucé 18 fois dans l'année (une fois toutes les 3 semaines environs), le montant de la redevance sera de :

Part fixe annuelle 4 personnes bac 180 L	= 216,80 €
+ 6 levées supplémentaires	= 6 x 5,40 €
<b>Soit un total de</b>	<b>249,20 €</b>

### LES TARIFS POUR LES PROFESSIONNELS

Les tarifs pour les professionnels sont calculés différemment :

Une **part fixe usager** qui varie en fonction du **volume total de bacs**  
 +  
 12 **levées inclus** par bac  
 +  
 Une **part fixe par bac**

En déchèterie, certains déchets sont facturés en fonction de leur volume. Le gardien de déchèterie évalue avec le professionnel le volume déposé. Une ligne de facturation est ajoutée à votre redevance annuelle, en fonction des dépôts.

	Part fixe usager	Part fixe contenant	12 Levées incluses	Levée suppl.
<b>Bac 120L</b>	Elle dépend du volume total de bac mis à disposition :  ≤360 L : 20€ 360<V≤1000 L : 100 € 1000<V≤4000 L : 500 € >4000L : 2000 €	48,00 €	43,20 €	3,60 €
<b>Bac 180L</b>		72,00 €	64,80 €	5,40 €
<b>Bac 240L</b>		96,00 €	86,40 €	7,20 €
<b>Bac 360L</b>		144,00 €	129,60 €	10,80 €
<b>Bac 660L</b>		264,00 €	237,60 €	19,80 €
<b>Bac 770L</b>		308,00 €	277,20 €	23,10 €

Évaluez vos factures sur notre simulateur  
[simulateurom.cc-saulnois.fr](http://simulateurom.cc-saulnois.fr)

### NOUVEAU

Courant 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Les 4 déchèteries accepteront les dépôts de plâtrerie et les huisseries de toute nature  
 Les pneus des particuliers seront acceptés dans les déchèteries d'Albestroff et Delme (les pneus de voitures et de deux-roues motorisés déposés par les particuliers, entiers, propres et déjantés)



### TARIFS POUR LES PROS EN DÉCHÈTERIE

Type de déchets	Tarif
<b>Carton</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Ferraille</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Batterie</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Huiles végétales</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Huiles de vidange</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Piles</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Bois</b>	<b>8,00 €/m<sup>3</sup></b>
<b>Déchets verts</b>	<b>4,00 €/m<sup>3</sup></b>
<b>Gravats</b>	<b>10,00 €/m<sup>3</sup></b>
<b>Tout venant</b>	<b>16,00 €/m<sup>3</sup></b>
<b>Déchets dangereux (hors eco DDS)</b>	<b>5,00 €/kg</b>
<b>Huisseries</b>	<b>5,00 €/unité</b>
<b>Plâtre</b>	<b>10 €/m<sup>3</sup></b>



# DOSSIER SPÉCIAL DÉCHETS MÉNAGERS



→ Les gestes pour maîtriser sa facture

## Sortir le bac uniquement lorsqu'il est plein



La part variable de la redevance incitative est fonction du nombre de levées du bac. Ainsi, lorsque le bac est présenté à la collecte, qu'il soit plein ou à moitié vide, le prix de la levée est le même. Pour maîtriser sa facture d'ordures ménagères, il vaut donc mieux sortir le bac lorsqu'il est plein.

## Jeter dans le bac uniquement les déchets qui ne se recyclent pas



Les déchets déposés dans les bacs pucés sont ramassés par les agents de collecte de la Communauté de Communes du Saulnois. Contrairement à certaines idées reçues, ces déchets ne sont pas triés. Ils partent directement en enfouissement.

## Bien trier ses déchets

Plus je trie mes déchets, moins je remplis mon bac pucé et moins je présente mon bac à la collecte. De nombreux déchets peuvent être recyclés, pour cela, il faut les trier. Chaque déchet sa solution !

## Apporter vos déchets spécifiques en déchèterie

4 déchèteries sont à disposition des usagers du territoire pour trier les encombrants, bois, gravats, déchets dangereux, etc.

- Route de Hampont à Château-Salins
- Route de Loudrefing à Dieuze
- Rue du Stade à Albestroff
- Zone des Pointes St Georges à Delme

**ATTENTION, vous devez être muni d'une carte de déchèterie (pass déchets) pour y accéder.**

Plus d'informations (déchets acceptés, horaires d'ouverture..) sur notre site internet [www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)

À la maison, tous les emballages de cuisine et de salle de bain se trient ! Ils sont collectés en porte à porte chez vous dans un sac transparent

Les emballages de cuisine et de salle de bain



Enlèvement gratuit des encombrants sur demande  
Assajuco Emmaüs  
03 87 86 84 98  
contact@assajuco.fr



Les déchets admis en déchèterie



+ déchets verts, bois, métaux, ampoules... Consultez le gardien de déchèterie, il vous indiquera les déchets acceptés.

Déchèterie la plus proche avec mon Pass Déchets



Bocaux et bouteilles en verre



Le tri c'est facile !



Les ordures ménagères résiduelles



Vêtements, chaussures



## LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS.

Grâce à la prévention, il est possible de diminuer leur quantité : *c'est décidé, je réduis mes déchets !*



J'emprunte ou je loue au lieu d'acheter



Je composte mes déchets de cuisine et de jardin<sup>1</sup>



J'achète à la coupe et en vrac (et j'apporte mes contenants !)



Je donne ou je vends au lieu de jeter



Au travail ou pour les fêtes, j'utilise de la vaisselle lavable



J'évite le gaspillage alimentaire en faisant une liste de courses et en achetant la juste quantité d'aliments



Je mets un auto-collant stop pub sur ma boîte aux lettres<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Vous habitez en appartement ? Contactez la Communauté de Communes pour mettre en place un composteur partagé !  
<sup>2</sup> Des autocollants stop pub sont disponibles gratuitement dans votre mairie ou à la Communauté de Communes du Saulnois.

## UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Téléchargez le guide du tri sur le site internet de la CC du Saulnois (Rubrique Environnement), contactez le service « Déchets ménagers et Économie Circulaire »

► Centre Technique Communautaire  
ZA de Morville-lès-Vic  
Tél. : 03 87 05 24 36  
Mail. : [dechets@cc-saulnois.fr](mailto:dechets@cc-saulnois.fr)

Reportez ici :

Votre jour de collecte des ordures ménagères :

.....

Votre jour de collecte des sacs de tri :

.....

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 S		1 M		1 M		1 V		1 D		1 M	
2 D		2 M		2 M		2 S		2 L	18	2 J	
3 L	1	3 J		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 M		4 V		4 V		4 L	14	4 M		4 S	
5 M		5 S		5 S		5 M		5 J		5 D	
6 J		6 D		6 D		6 M		6 V		6 L	23
7 V		7 L	6	7 L	10	7 J		7 S		7 M	
8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M	
9 D		9 M		9 M		9 S		9 L	19	9 J	
10 L	2	10 J		10 J		10 D		10 M		10 V	
11 M		11 V		11 V		11 L	15	11 M		11 S	
12 M		12 S		12 S		12 M		12 J		12 D	
13 J		13 D		13 D		13 M		13 V		13 L	24
14 V		14 L	7	14 L	11	14 J		14 S		14 M	
15 S		15 M		15 M		15 V		15 D		15 M	
16 D		16 M		16 M		16 S		16 L	20	16 J	
17 L	3	17 J		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 M		18 V		18 V		18 L	16	18 M		18 S	
19 M		19 S		19 S		19 M		19 J		19 D	
20 J		20 D		20 D		20 M		20 V		20 L	25
21 V		21 L	8	21 L	12	21 J		21 S		21 M	
22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M	
23 D		23 M		23 M		23 S		23 L	21	23 J	
24 L	4	24 J		24 J		24 D		24 M		24 V	
25 M		25 V		25 V		25 L	17	25 M		25 S	
26 M		26 S		26 S		26 M		26 J		26 D	
27 J		27 D		27 D		27 M		27 V		27 L	26
28 V		28 L	9	28 L	13	28 J		28 S		28 M	
29 S				29 M		29 V		29 D		29 M	
30 D				30 M		30 S		30 L	22	30 J	
31 L	5			31 J				31 M			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 V		1 L	31	1 J		1 S		1 M		1 J	
2 S		2 M		2 V		2 D		2 M		2 V	
3 D		3 M		3 S		3 L	40	3 J		3 S	
4 L	27	4 J		4 D		4 M		4 V		4 D	
5 M		5 V		5 L	36	5 M		5 S		5 L	49
6 M		6 S		6 M		6 J		6 D		6 M	
7 J		7 D		7 M		7 V		7 L	45	7 M	
8 V		8 L	32	8 J		8 S		8 M		8 J	
9 S		9 M		9 V		9 D		9 M		9 V	
10 D		10 M		10 S		10 L	41	10 J		10 S	
11 L	28	11 J		11 D		11 M		11 V		11 D	
12 M		12 V		12 L	37	12 M		12 S		12 L	50
13 M		13 S		13 M		13 J		13 D		13 M	
14 J		14 D		14 M		14 V		14 L	46	14 M	
15 V		15 L	33	15 J		15 S		15 M		15 J	
16 S		16 M		16 V		16 D		16 M		16 V	
17 D		17 M		17 S		17 L	42	17 J		17 S	
18 L	29	18 J		18 D		18 M		18 V		18 D	
19 M		19 V		19 L	38	19 M		19 S		19 L	51
20 M		20 S		20 M		20 J		20 D		20 M	
21 J		21 D		21 M		21 V		21 L	47	21 M	
22 V		22 L	34	22 J		22 S		22 M		22 J	
23 S		23 M		23 V		23 D		23 M		23 V	
24 D		24 M		24 S		24 L	43	24 J		24 S	
25 L	30	25 J		25 D		25 M		25 V		25 D	
26 M		26 V		26 L	39	26 M		26 S		26 L	52
27 M		27 S		27 M		27 J		27 D		27 M	
28 J		28 D		28 M		28 V		28 L	48	28 M	
29 V		29 L	35	29 J		29 S		29 M		29 J	
30 S		30 M		30 V		30 D		30 M		30 V	
31 D		31 M				31 L	44			31 S	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Jour férié

Report de tournée



### IMPORTANT :

- En cas de jour férié tombant en semaine, un report de tournées est mis en place : toutes les tournées suivant le jour férié sont décalées d'un jour.
- Pensez à sortir vos sacs et vos bacs la veille au soir de la collecte

## INFOS UTILES : JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (BACS PUCÉS) ET DES SACS DE TRI POUR L'ANNÉE 2022

Merci de sortir vos bacs pucés et vos sacs de tri la veille au soir du jour de la collecte

COMMUNES	 ORDURES MÉNAGÈRES	 SACS DE TRI TRANSPARENTS
Aboncourt s/ s.	mercredi	lundi semaine impaire
Achain	lundi	lundi semaine paire
Ajoncourt	mercredi	mardi semaine impaire
Alaincourt la c.	mercredi	lundi semaine impaire
Albestroff	vendredi	jeudi semaine paire
Amelécourt	mardi	lundi semaine paire
Attiloncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Aulnois s/ s.	mercredi	mardi semaine impaire
Bacourt	mercredi	lundi semaine impaire
Bassing	lundi	jeudi semaine paire
Baudrecourt	vendredi	lundi semaine impaire
Bellange	lundi	lundi semaine paire
Bénéstroff	mardi	lundi semaine paire
Bermering	mardi	lundi semaine paire
Bezange la p.	mardi	vendredi semaine paire
Bidestroff	lundi	jeudi semaine impaire
Bioncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Blanche-Église	mardi	jeudi semaine paire
Bourdonnay	jeudi	vendredi semaine paire
Bourgaltroff	lundi	jeudi semaine impaire
Bréhain	mercredi	lundi semaine paire
Burlioncourt	lundi	lundi semaine paire
Chambrey	mercredi	lundi semaine impaire
Château-Bréhain	mercredi	lundi semaine paire
Château-Salins	mardi	mercredi semaine impaire
Château-Voué	lundi	jeudi semaine impaire
Chenois	vendredi	lundi semaine impaire
Chicourt	mercredi	lundi semaine paire
Conthil	lundi	lundi semaine paire
Craincourt	mercredi	mardi semaine impaire
Cutting	lundi	jeudi semaine paire
Dalhain	lundi	lundi semaine paire
Delme	vendredi	mardi semaine impaire
Dieuze	jeudi	vendredi semaine impaire
Domnom-lès-d.	lundi	jeudi semaine paire
Donjeux	vendredi	mardi semaine impaire
Donnelay	mardi	jeudi semaine paire
Fonteny	mercredi	lundi semaine impaire
Fossieux	mercredi	mardi semaine impaire
Franaltroff	mardi	mercredi semaine paire
Fremery	mercredi	lundi semaine paire
Fresnes en s.	mercredi	lundi semaine impaire

		
Gelucourt	jeudi	jeudi semaine paire
Gerbécourt	mardi	lundi semaine paire
Givrycourt	mercredi	mardi semaine paire
Gremecey	mercredi	lundi semaine impaire
Guébestroff	lundi	jeudi semaine paire
Guéblange-lès-d.	mardi	jeudi semaine paire
Guébling	lundi	jeudi semaine impaire
Guinzeling	lundi	jeudi semaine paire
Haboudange	lundi	lundi semaine paire
Hampont	lundi	jeudi semaine impaire
Hannocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Haracourt-s/s.	lundi	jeudi semaine impaire
Honskirch	mercredi	mardi semaine paire
Insming	mercredi	mardi semaine paire
Insviller	vendredi	jeudi semaine paire
Jallaucourt	mercredi	lundi semaine impaire
Juvelize	mardi	vendredi semaine paire
Juville	mercredi	lundi semaine impaire
Lagarde	jeudi	vendredi semaine paire
Laneuveville-en-s.	mercredi	lundi semaine impaire
Lemoncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Léning	mardi	mercredi semaine paire
Lesse	vendredi	lundi semaine impaire
Ley	mardi	vendredi semaine paire
Lezey	mardi	vendredi semaine paire
Lhor	vendredi	jeudi semaine paire
Lidrezing	lundi	lundi semaine paire
Lindre-Basse	jeudi	jeudi semaine paire
Lindre-Haute	jeudi	vendredi semaine impaire
Liocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Loistroff	lundi	jeudi semaine paire
Loudrefing	vendredi	jeudi semaine paire
Lubécourt	mardi	lundi semaine paire
Lucy	mercredi	lundi semaine impaire
Maizières-lès-Vic	jeudi	vendredi semaine paire
Malaucourt-sur-Seille	mercredi	lundi semaine impaire
Manhoué	mercredi	lundi semaine impaire
Marimont-lès-Bénéstroff	vendredi	lundi semaine paire
Marsal	lundi	jeudi semaine impaire
Marthille	mercredi	lundi semaine paire
Molring	vendredi	lundi semaine paire
Moncourt	mardi	vendredi semaine paire
Montdidier	vendredi	mercredi semaine paire
Morville-lès-Vic	mardi	jeudi semaine impaire
Morville-sur-Nied	mercredi	lundi semaine impaire

		
Moyenvic	lundi	jeudi semaine impaire
Mulcey	lundi	jeudi semaine paire
Munster	mercredi	mardi semaine paire
Nébing	vendredi	lundi semaine paire
Neufvillage	mardi	mercredi semaine paire
Obreck	lundi	jeudi semaine impaire
Ommeray	jeudi	vendredi semaine paire
Oriocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Oron	mercredi	lundi semaine paire
Pettoncourt	mercredi	lundi semaine impaire
Pévange	lundi	lundi semaine paire
Prevocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Puttigny	lundi	jeudi semaine impaire
Puzieux	mercredi	lundi semaine impaire
Réning	mercredi	mardi semaine paire
Riche	lundi	lundi semaine paire
Rodalbe	mardi	lundi semaine paire
Rorbach-lès-Dieuze	lundi	jeudi semaine paire
Saint-Epvre	vendredi	lundi semaine impaire
Saint-Médard	lundi	jeudi semaine impaire
Salonnes	mercredi	lundi semaine impaire
Sotzeling	lundi	jeudi semaine impaire
Tarquimpol	jeudi	jeudi semaine paire
Tincry	mercredi	lundi semaine impaire
Torcheville	vendredi	jeudi semaine paire
Vahl-lès-Bénéstroff	vendredi	mercredi semaine paire
Val-de-Bride	lundi	jeudi semaine paire
Vannecourt	lundi	lundi semaine paire
Vaxy	mardi	lundi semaine paire
Vergaville	lundi	jeudi semaine impaire
Vibersviller	mercredi	mardi semaine paire
Vic-sur-Seille	mardi	jeudi semaine impaire
Villers-sur-Nied	mercredi	lundi semaine paire
Virming	mardi	mercredi semaine paire
Vittersbourg	mercredi	mardi semaine paire
Viviers	mercredi	lundi semaine impaire
Wuisse	lundi	jeudi semaine impaire
Xanrey	mardi	vendredi semaine paire
Xocourt	mercredi	lundi semaine impaire
Zarbeling	lundi	lundi semaine paire
Zommange	lundi	jeudi semaine impaire

### IMPORTANT

**Vous déménagez (dans le Saulnois ou hors Saulnois) ?  
 Vous changez de composition de foyer ?  
 N'oubliez pas de contacter le service déchets ménagers et votre mairie  
 afin de connaître les démarches à effectuer.**

 **03 87 05 24 36**

► Centre Technique Communautaire  
 ZA de Morville-lès-Vic  
 Tél. : 03 87 05 24 36  
 Mail. : [dechets@cc-saulnois.fr](mailto:dechets@cc-saulnois.fr)

### Horaires du Centre Technique Communautaire

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	<b>8h30 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>Mardi</b>	<b>8h30 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>Mercredi</b>	<b>Fermé au public</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8h30 - 12h00</b>	<b>14h00 - 17h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>8h30 - 12h00</b>	<b>14h00 - 16h00</b>